



INFO FLASH

Ouverture session 2019 de l'examen professionnel pour l'accès au grade de brigadier-chef de police

Modalités inscriptions :

a/ inscription électronique : clôture le 25 mai 2018 à 18 heures.

Internet : [www.lapolicenationale recrute.fr/personnels/gardiens de la paix/promotion interne](http://www.lapolicenationale recrute.fr/personnels/gardiens%20de%20la%20paix/promotion%20interne)

Intranet : [dcrfn.minint.fr/concours et examens/examens professionnels/ brigadier chef](http://dcrfn.minint.fr/concours%20et%20examens/examens%20professionnels/brigadier%20chef)
[drcpn.mi/ressources humaines/les corps de la police nationale/ corps d'encadrement et d application cea/recrutement/examens professionnels](http://drcpn.mi/ressources%20humaines/les%20corps%20de%20la%20police%20nationale/corps%20d%20encadrement%20et%20d%20application%20cea/recrutement/examens%20professionnels)

b/ inscription papier : clôture le 25 mai 2018 minuit cachet de la poste faisant foi stop les fiches d'inscriptions dûment remplies seront transmises personnellement par les candidats par courriers recommandés ou lettres suivies et devront être adressées aux bureaux du recrutement des SGAMI ou SGAP dont dépendent les candidats. Aucun envoi par fax ne sera recevable.

Calendrier prévisionnel de l'examen :

UV n1 techniques professionnelles : du 7 janvier 2019 au 22 février 2019 ;

UV n2 commandement et gestion : du 21 janvier 2019 au 15 février 2019.

Conditions de participation :

Ouvert aux brigadiers de police comptant quatre ans au moins de services effectifs depuis leur titularisation dans ce grade, au 1er janvier 2019.

Thierry Launois
Délégué national Formation

UNSA Police, autonome & apolitique !